Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260507-DE26_69-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 06/05/2026

Date de la convocation : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 6 mai 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (33) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. RAOULT, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (0) :

PROCURATIONS DE VOTE (0) :

T. TOTO-ZARASOA a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

***

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-69	CESSION FONCIÈRE – PHARMACIE DU TRÉGOR	**T. FELIX**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 2121-13, L. 2122-21, et L. 2241-1;

Vu la délibération municipale n°26-30 en date du 08 avril 2026 quant à la délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire ;

Vu l'avis France Domaine en date du 12 mars 2026 qui a estimé le prix de cession, au m^2, à 200.00 € HT ;

Considérant que la pharmacie du Trégor, représentée par son propriétaire, a fait part à la Municipalité de son souhait d'acquisition de 6 m^2 de foncier communal sise Place du Trégor ;

Considérant le besoin d'agrandissement de la pharmacie afin d'y créer de nouveaux espaces intérieurs, et de modifier l'accès existant ;

Considérant que le porteur de projet a été informé le 16 mars 2026 que la cession était envisagée par la Commune au prix de de 1 200.00 € auxquels s'ajoutent les frais de géomètre et frais notariés, à prendre en charge par le demandeur ;

Considérant que la désaffectation des 6 m^2 devra être constatée en amont de la procédure de déclassement et de la cession ;

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260507-DE26_69-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 06/05/2026

Considérant que cette cession n'est pas soumise à enquête publique car son objet n'est pas une dépendance des espaces de circulation et de voirie ;

Considérant l'avis favorable de la commission mixte en date du 29 avril 2026 quant à la cession foncière de 6 m^2 au profit de la pharmacie du Trégor ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ACTER** le déclassement de 6m2 du domaine public – Place du Trégor – ce qui les rend cessibles ;
- **D'ACCEPTER** la cession au prix de 1 200.00 €, hors frais de notaire et de géomètre ;
- **D'INSCRIRE** les recettes découlant de la vente au budget ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de cession ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité

A BETTON, LE 6 MAI 2026

Le secrétaire de séance	Le président de séance
Tiaray TOTO-ZARASOA	François BROCHAIN